

La Picardie parmi les régions européennes

Appartenant aux régions européennes avec un fort taux de natalité, la Picardie est une des régions les plus jeunes d'Europe. Bien que bénéficiant d'une position stratégique dans les échanges européens, elle ne tire pas suffisamment parti de celle-ci. Comparée aux régions européennes proches comme elle d'une des 4 métropoles les plus attractives (Londres, Bruxelles, Francfort et Paris), elle est au 5^e rang pour la proportion d'actifs sortant vers l'une de ces capitales. Sa structure productive, en particulier le faible poids du tertiaire et la forte présence de l'industrie et de l'agriculture, la rapproche des régions limitrophes de Francfort, à l'opposé des régions proches de Londres ou de Bruxelles.

Assez éloigné des objectifs européens pour les taux d'emploi des jeunes, des seniors et des femmes, le taux d'emploi pour l'ensemble des personnes en âge de travailler est en Picardie inférieur à la moyenne européenne : 60,7 % contre 63,1 % en 2004.

Marc BOUSCASSE,
Insee Picardie

Les spécificités caractérisant la Picardie dans le contexte national sont connues¹ : un excédent naturel élevé mais un déficit migratoire qui se creuse, une population encore jeune, une économie laissant une large place à l'industrie et à l'agriculture, un des PIB régionaux qui croît le moins vite, un chômage supérieur à la moyenne. Au sein des régions européennes², les caractéristiques démographiques sont confirmées, les caractéristiques économiques sont à nuancer.

Données EUROSTAT

L'étude est réalisée à partir de la base de données de statistiques régionales harmonisées d'Eurostat. Outre son rôle de collecteur de données issues des différents instituts statistiques nationaux, cet organisme statistique européen est chargé de l'harmonisation des résultats, du contrôle de qualité ou encore de l'élaboration de méthodes. Eurostat a défini la Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS) permettant notamment de diviser chaque État membre selon plusieurs niveaux territoriaux, en privilégiant si possible le découpage institutionnel. La NUTS actuelle subdivise le territoire de l'Union européenne en 89 territoires (niveau NUTS 1), en 254 territoires (niveau NUTS 2) et en 1 214 territoires (niveau NUTS 3). Le niveau NUTS 2 constitue le niveau généralement utilisé par les États-membres pour la mise en œuvre de leurs politiques régionales ; c'est le niveau d'analyse retenu dans cette étude. Il reprend le découpage administratif français en "Régions", celui de subdivisions des "Länder" allemands, des "Comunidades autónomas" espagnoles... Certains États membres, assez petits, constituent dans leur ensemble une seule région, de niveau 2 : le Danemark, les pays baltes, Chypre et Malte.

Ce découpage aboutit à une comparabilité des régions européennes, où la Picardie apparaît comme légèrement plus grande que la moyenne, mais ayant une assez faible densité de par sa ruralité. Cependant, les régions extrêmes, notamment d'un point de vue géographique, sont difficilement comparables.

¹Cf. Picardie : diagnostic et perspectives. Insee Picardie, 2006.

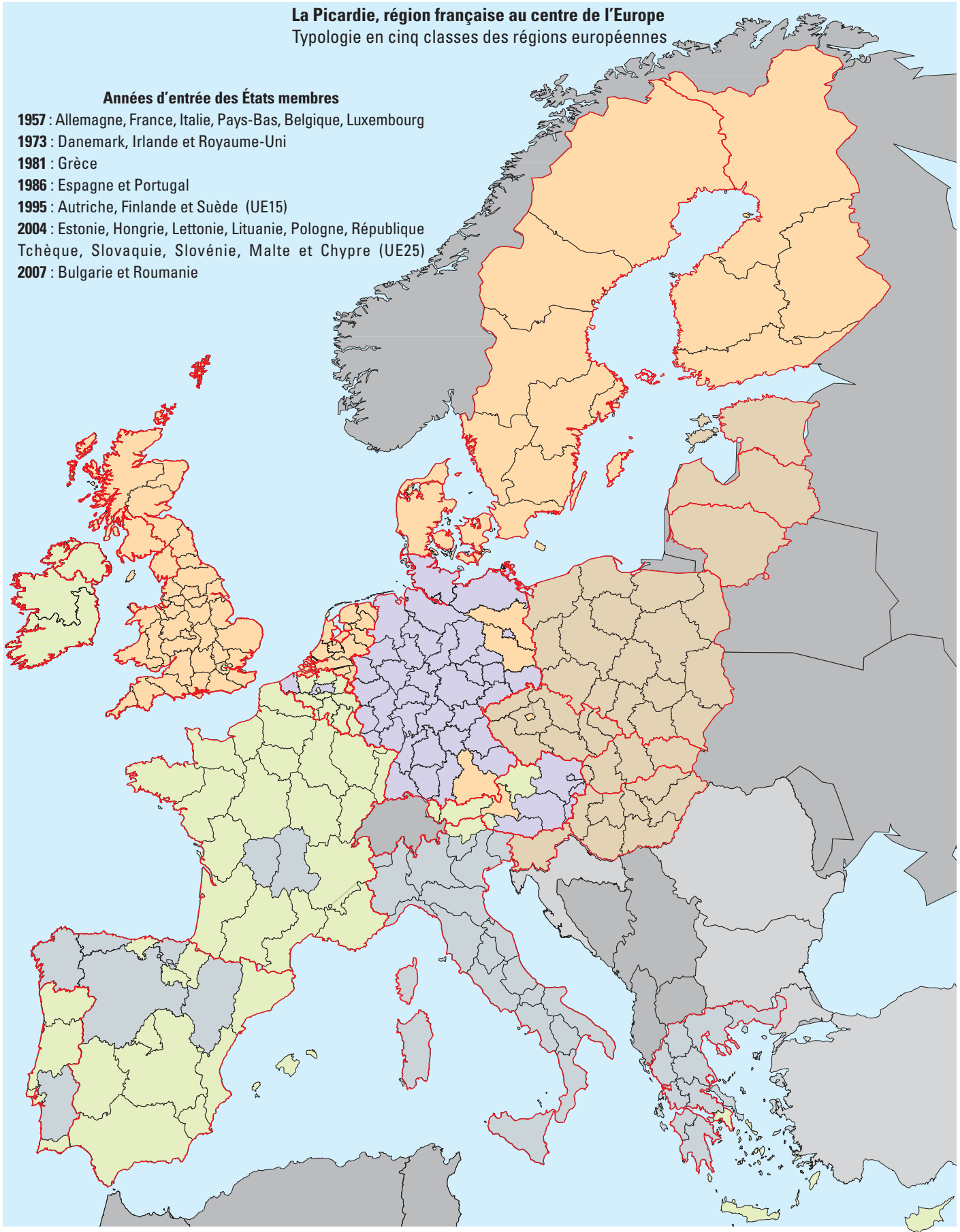
²Cf. encadré page 3.

La Picardie, région française au centre de l'Europe

Typologie en cinq classes des régions européennes

Années d'entrée des États membres

- 1957** : Allemagne, France, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg
1973 : Danemark, Irlande et Royaume-Uni
1981 : Grèce
1986 : Espagne et Portugal
1995 : Autriche, Finlande et Suède (UE15)
2004 : Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Malte et Chypre (UE25)
2007 : Bulgarie et Roumanie



- Population âgée connaissant une hausse du chômage entre 2000 et 2004
- Population jeune ayant un niveau de formation plus faible qu'en moyenne et connaissant une hausse du taux de chômage
- Population âgée, avec des niveaux de formation et des taux d'activité inférieurs à la moyenne
- Taux d'activité, niveaux de formation et revenus élevés, baisse du chômage entre 2000 et 2004
- Population jeune, taux de chômage élevé, PIB par emploi faible et fort développement du tertiaire

Source : Eurostat
 ©IGN - Insee 2007

► La Picardie, une région française dans l'Europe plutôt qu'une région européenne

Une typologie en cinq classes des régions européennes fait apparaître l'importance de la notion d'État au sein des régions européennes : les 5 classes formées regroupent, à de rares exceptions près, l'ensemble des régions appartenant à des États voisins :

► La première classe, qui regroupe pratiquement toutes les régions de huit des dix nouveaux États membres (Slovénie, Slovaquie, République Tchèque, Hongrie, Pologne, Lituanie, Lettonie, et Estonie) se caractérise par une population jeune, connaissant un taux de chômage élevé, un PIB par emploi faible et un fort développement du tertiaire.

► La seconde classe est formée des régions allemandes, excepté les deux régions du Brandebourg entourant Berlin et la région de Munich. Cette classe rassemble des régions âgées, avec des revenus élevés, et dont l'activité économique se caractérise par une forte croissance des services.

► La troisième classe, qui comprend pratiquement toutes les régions françaises (dont la Picardie), belges, sud-irlandaises ainsi que les régions du sud-est de l'Espagne, du nord de l'Italie et de l'est de l'Autriche, se caractérise par des valeurs dans la moyenne européenne pour les indicateurs économiques et démographiques retenus. Elle se distingue des autres par des taux de natalité plus élevés qu'en moyenne.

► La quatrième classe regroupe les régions anglaises, néerlandaises, danoises, suédoises, finlandaises et quelques régions autrichiennes. Elle se caractérise par des taux d'activité élevés liés à un recours plus fréquent au temps partiel, et des niveaux de formation et de revenus aussi plus élevés.

► La dernière classe regroupe les pays du sud et comprend pratiquement toutes les régions italiennes, les régions grecques et les régions les plus occidentales de l'Espagne, ainsi que le Limousin, l'Auvergne et la Corse. Cette classe se caractérise par une population assez âgée, un taux de chômage élevé, un bas niveau de formation et une surreprésentation de l'emploi dans le BTP.

► Une des régions les plus jeunes d'Europe

La Picardie est une des régions les plus jeunes d'Europe, se situant au 24^e rang des régions européennes (sur 254) pour la part des moins de 20 ans et au 187^e rang pour celle des plus de 65 ans. Cette jeunesse est favorisée par un taux de natalité élevé (14^e rang européen).

Même si elle connaît un déficit migratoire conséquent (216^e rang sur 254 pour le taux d'accroissement annuel moyen dû au solde migratoire) qui concerne essentiellement les jeunes et les actifs, la constatation d'un taux de mortalité relativement fai-

Des régions européennes très différentes

Comparaison de quelques indicateurs géographiques
Picardie - Union européenne à 25

	Superficie en km ²	Population en milliers d'habitants (2003)	Densité en hab / km ²	PIB SPA / habitant 2002
Picardie	19 399,40	1 874,20	96,61	19 305
Moyenne UE25	15 599,18	1 788,61	114,66	21 170
La plus élevée	153 438,70	11 234,60	9 073,32	66 761
La plus faible	13,00	26,30	2,16	6 764
Rang Picardie / UE25 (254 régions)	58	83	171	142

Source : Eurostat

Le Standard de Pouvoir d'Achat (SPA) est une monnaie commune artificielle garantissant une comparabilité de pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales.

Précisions sur la typologie

Deux types de variables ont servi à la classification en cinq classes des régions européennes :

- des **variables démographiques** : part des moins de 20 ans, part des plus de 60 ans, évolution de la part des plus de 65 ans, évolution de la population, espérance de vie (homme et femme), niveaux de formation, taux de mortalité et taux de natalité ;

- des **variables économiques** : taux de chômage, part du chômage de longue durée, évolution du taux de chômage, les taux d'activité (homme, femme) et les taux d'emploi (des 15-24 ans et des 55-64 ans), le poids du BTP, de l'industrie, et des services et l'évolution de l'emploi dans ces secteurs, l'évolution du PIB, le PIB par emploi, le revenu par habitant.

Une région jeune mais un fort déficit migratoire

Comparaison de la structure par âge et de l'évolution démographique -
Picardie, Union européenne à 25

	Parten % des		Taux d'accroissement		
	moins de 20 ans	plus de 65 ans	annuel moyen entre 1998 et 2003	dû au solde naturel	dû au solde migratoire
Picardie	27	14	0,18	0,47	-0,34
Moyenne UE25	23	16	0,29	0,11	0,20
La plus élevée	45	26	3,48	2,63	2,76
La plus faible	14	4	-1,50	-0,62	-0,85
Rang Picardie / UE25 (254 régions)	24	187	136	17	216

Source : Eurostat

ble (181^e rang européen en 2001) rend le problème du vieillissement de la population et de la gestion des personnes âgées dépendantes dans les années à venir moins prégnant en Picardie que dans les autres régions européennes : l'indicateur de vieillissement³ est à l'avantage de la région (215^e rang européen), ainsi que l'indicateur de dépendance⁴ (176^e rang).

► La Picardie, au centre des régions européennes les plus attractives

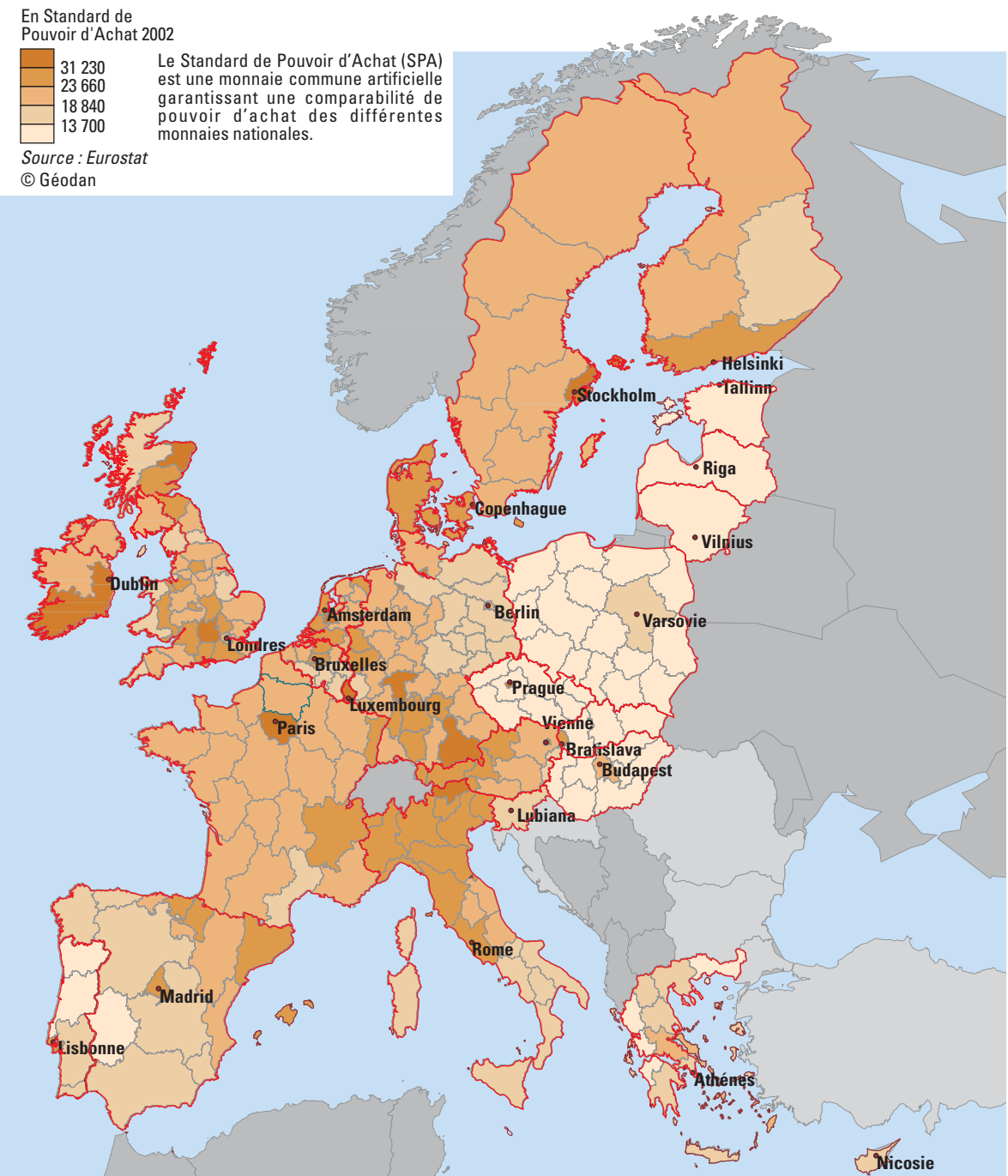
Région relativement excentrée de l'Europe (169^e rang sur 254 en ce qui concerne l'éloignement par rapport au centre théorique de l'Europe), la Picardie jouit cependant d'une position stratégique dans les

échanges européens. En effet, l'Europe des 25 s'articule autour d'une épine dorsale qui débute par le nord de l'Irlande, se prolonge par le sud de l'Angleterre puis sur le continent en englobant la majorité des régions du Bénélux puis la partie occidentale de l'Allemagne, pour se terminer dans l'Italie du Nord. Cette « épine dorsale » présente, avec l'Île-de-France, de plus fortes dynamiques que le reste de l'Europe, tant humaines qu'économiques.

³L'indicateur de vieillissement rapporte la part des plus de 65 ans à celle des moins de 20 ans en 2002.

⁴L'indicateur de dépendance rapporte la part des plus de 65 ans à celle des 15-64 ans en 2002.

La Picardie, entre l'Île-de-France et le croissant riche européen
Produit intérieur brut par habitant en Standard de Pouvoir d'Achat (SPA) 2002



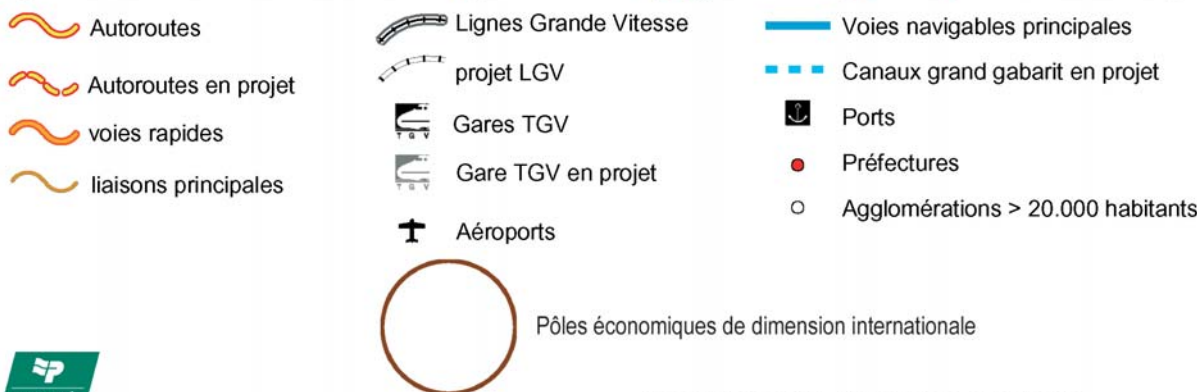
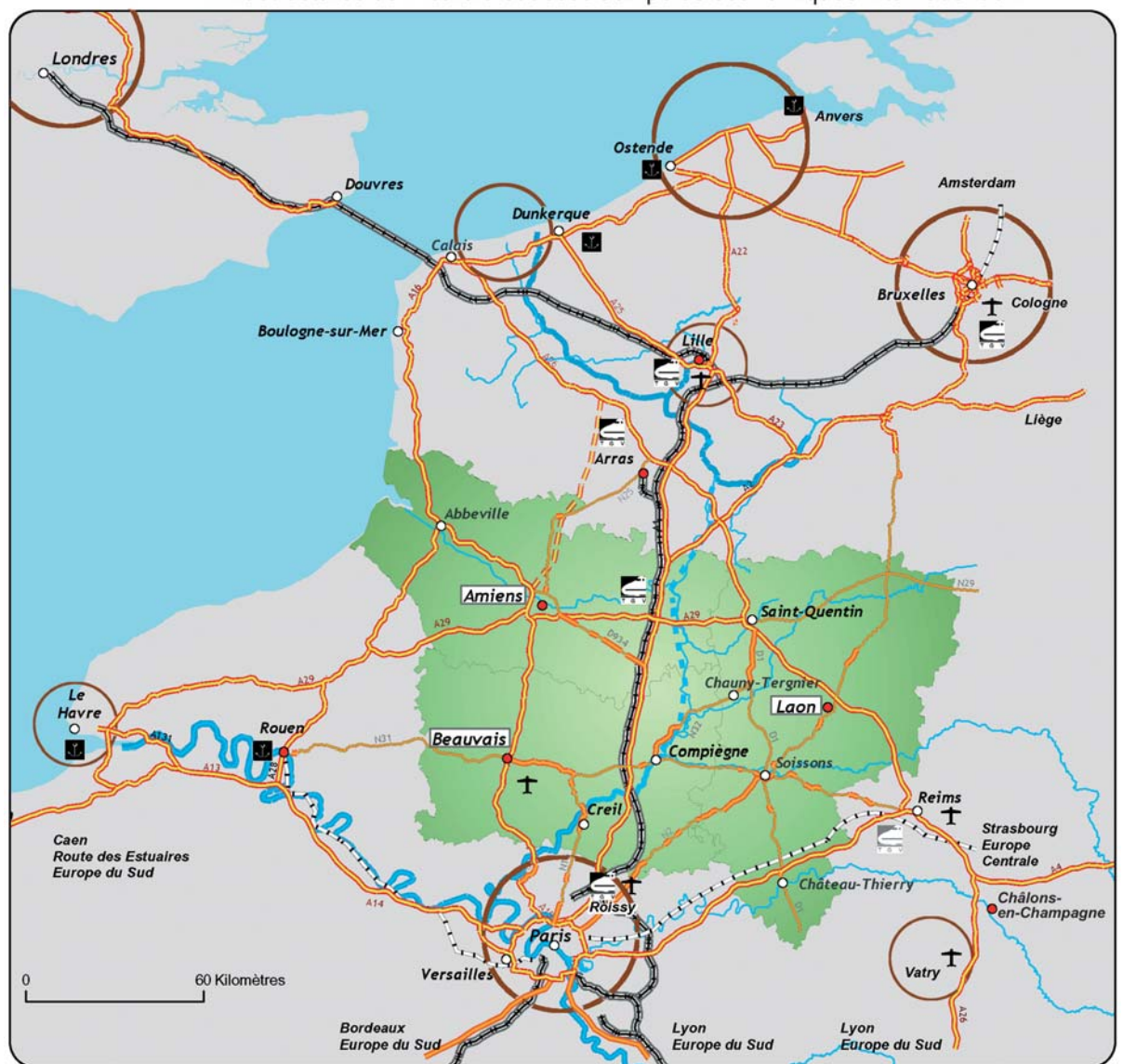
Ce positionnement stratégique, couplé à un réseau de transport très performant, pourrait constituer un atout. Il semble au contraire nuire à la Picardie : Paris, Londres, Francfort, et Bruxelles, les quatre métropoles européennes les plus attractives pour l'implantation des entreprises⁵, forment un quadrilatère autour de la Picardie, polarisant les implantations de sièges sociaux et les emplois « supérieurs⁶ » - ceux-ci ne représentaient que 4,4 % de l'emploi total régional en 1999 contre 8,9 % au niveau national -.

Ainsi, la Picardie affirme difficilement son autonomie et souffre de n'être trop souvent qu'une zone de passage entre Paris et les puissants ensembles économiques de l'Europe du Nord.

⁵« European Cities Monitor 2005 », étude réalisée par Cushman & Wakefield, classant les principales métropoles européennes par degré d'attractivité selon les investisseurs.

⁶Les emplois supérieurs regroupent des ingénieurs et des cadres dans des fonctions d'animation, de direction et d'encadrement dans différentes activités.

Infrastructures de Picardie et accès aux pôles économiques internationaux



En Picardie, un fort taux d'actifs sortant et un Pib/habitant faible

Comparaison de quelques indicateurs économiques -
Picardie / régions limitrophes des grandes métropoles européennes

	Taux d'actifs sortant en 2003 (%)	PIB/ habitant SPA 2002	Part de l'emploi tertiaire en 2004 (%)	Évolution de l'emploi tertiaire (1999-2004) (%)
Régions limitrophes de l'Île-de-France				
Picardie	20	19 305	65,2	11,9
Champagne-Ardenne	6	22 188	66,8	33,1
Bourgogne	8	21 742	64,5	20,5
Centre	8	21 475	65,8	16,2
Haute-Normandie	7	22 343	66,5	6,1
Régions limitrophes de Londres				
Kent	16	20 233	77,4	5,4
Essex	24	20 411	73,8	5,1
Bedfordshire et Hertfordshire	25	27 583	77,8	12,1
Berkshire, Buckinghamshire et Oxfordshire	17	34 251	78,7	8,8
Surrey, Sussex	18	27 589	79,5	0,7
Régions limitrophes de Francfort				
Giessen	14	20 929	65,8	10,3
Cassel	7	22 509	66,0	5,7
Basse-Franconie	10	22 258	62,2	9,0
Karlsruhe	9	27 024	62,1	6,2
Rhénanie-Palatinat	19	21 759	66,0	6,3
Coblence	15	19 233	64,2	3,6
Régions limitrophes de Bruxelles				
Brabant flamand	40	25 415	77,2	0,0
Brabant wallon	41	24 159	81,0	8,3

Source : Eurostat

► La proximité de l'Île-de-France affecte les résultats sur la richesse produite

L'attractivité exercée par l'Île-de-France, région limitrophe économiquement puissante, est particulièrement forte en Picardie, puisque le taux d'actifs sortants⁷ y est de 20 %, alors que ce taux ne dépasse pas 8 % pour les autres régions françaises limitrophes de l'Île-de-France. Ce taux place la région au vingtième rang européen (sur 254) et au 5^e rang parmi les régions limitrophes des quatre métropoles les plus attractives, derrière deux régions anglaises limitrophes de Londres et deux régions belges limitrophes de Bruxelles. Ce phénomène de migrations, essentiellement vers l'Île-de-France, fait qu'une partie de la richesse produite par des Picards n'est pas comptabilisée dans le PIB régional. Ce dernier a progressé, entre 1995 et 2002, à un rythme beaucoup moins soutenu que dans le reste de l'Europe : 3,3 % par an contre 4,9 % pour l'UE25. En termes de richesse produite, la Picardie est passée de la 69^e position en 1995 à la 87^e en 2002. Ces migrations sont aussi à l'origine de la faiblesse du PIB rapporté au nombre d'habitants : cet indicateur se situe au 157^e rang européen et au dernier rang des régions limitrophes des quatre métropoles les plus attractives. En termes d'évolution, la Picardie connaît également une des plus faibles croissances européennes - 195^e rang sur 254.

► Un développement modéré du tertiaire, une agriculture et une industrie très présentes

L'économie picarde est marquée par le poids important de son agriculture et de son industrie, activités moins dynamiques que le tertiaire. Celui-ci représente 65 % de l'emploi (146^e rang européen), soit moins que la moyenne européenne (67 %). Ce phénomène s'observe aussi pour les autres régions françaises limitrophes de l'Île-de-France, ainsi que pour les régions allemandes voisines de Francfort. Le poids des services dans l'emploi total n'a augmenté que de 2 % en Picardie entre 1999 et 2004, ce qui place la Picardie en 200^e position pour cet indicateur. Ceci est lié d'une part à la proximité de l'Île-de-France, où se concentrent les emplois tertiaires supérieurs, et d'autre part à la bonne tenue des secteurs agricole et industriel sur la même période. Le nombre d'emplois dans le tertiaire a cependant progressé de 12 % entre 1999 et 2004 (98^e rang européen), plus rapidement que dans les régions limitrophes de Francfort ou celles de Londres et de Bruxelles, ces dernières ayant toutefois des parts d'emploi tertiaire dans l'emploi total nettement supérieures.

Le poids de l'agriculture dans l'emploi total n'a baissé que de -0,1% en Picardie entre 1999 et 2004 (contre une baisse moyenne pour l'UE25 de -15,7 %) et l'agriculture représentait 3,9 % des emplois en 2004 (122^e rang sur 254) en 2004. La surface agricole utilisée représente 70 % de la superficie régionale (20^e

Quelques indicateurs de santé

Pour sa capacité en lits d'hôpitaux pour 100 000 habitants (757), la Picardie se situe au-dessus de la moyenne de l'Europe des 25 (666) et même de l'Europe des 15 (628) ; à l'inverse, la région est très nettement en retrait pour le nombre de médecins libéraux ou salariés pour 100 000 habitants : 257 contre 402 pour la moyenne européenne à 25.

Alors qu'un Picard peut espérer vivre jusqu'à 74 ans, la moyenne européenne pour l'espérance de vie des hommes se situe à 74,8 ans ; pour les femmes, l'espérance de vie est identique en Picardie et en Europe et s'élève à 81,6 ans.

⁷Taux d'actifs sortant : part des actifs résidant dans la région mais travaillant dans une autre région en 2003.

rang européen). Ce pourcentage élevé, couplé à des rendements compétitifs (25^e rang européen pour le rendement de blé) constituent une des forces de la région.

L'industrie, quant à elle, représentait encore en Picardie, 24 % de l'emploi total en 2004, soit le 48^e rang européen.

► **Des taux d'activité⁸**
plus élevés pour les 25-54 ans,
plus faibles pour les âges extrêmes

Les enquêtes de recensement 2004 et 2005 montrent que le taux d'activité est nettement supérieur en Picardie parmi les jeunes de 20 à 24 ans qu'en moyenne nationale (75,6 % au lieu de 69 % en France), ce qui s'explique par une moindre poursuite des études dans la région. Ce faible niveau de formation est vérifié au niveau européen, puisque la Picardie apparaît au 54^e rang pour la part des 25-64 ans ayant un niveau d'instruction bas et au 179^e rang pour celle des 25-64 ans ayant un niveau de formation élevé⁹.

Toutefois, la surreprésentation par rapport au niveau national du taux d'activité des jeunes n'est plus vérifiée au niveau européen. La Picardie apparaît au 143^e rang en termes de taux d'activité des 15-24 ans. De même, le taux d'activité des seniors (55-64 ans) est relativement plus faible en Picardie puisque la région se situe en 162^e position sur ce critère. Pour autant, grâce à des taux d'activité régionaux élevés pour les 25-54 ans et à une structure de la population active favorable¹⁰, le taux d'activité total de la Picardie est le même que celui de l'UE25.

► **Des taux d'emploi¹¹**
éloignés des critères européens

Les taux d'activité prenant en compte les actifs occupés et les chômeurs sont dans la moyenne européenne, mais le taux de chômage élevé dans la région mène à des taux d'emploi éloignés des critères européens.

Plusieurs Conseils européens, de Lisbonne à Barcelone, ont mis en lumière le défi que représentent le vieillissement de la population et ses implications pour le maintien de pensions viables et

⁸**Taux d'activité d'une classe d'âge** : rapport entre la population active (actifs occupés et chômeurs) d'une classe d'âge donnée et la population totale dans la classe d'âge correspondante.

⁹**Niveau d'instruction bas** : premier cycle de l'enseignement secondaire ou moins,
niveau d'instruction moyen : deuxième cycle de l'enseignement secondaire,
niveau d'instruction élevé : enseignement supérieur.

¹⁰**La population en âge de travailler** est celle âgée de 15 à 64 ans. La structure par âge de la population en âge de travailler peut influencer sur le taux d'activité global et donc sur le taux d'emploi. Le taux d'activité est en effet moins élevé aux âges extrêmes. Ainsi, si les plus jeunes ou les plus âgés sont surreprésentés parmi la population en âge de travailler, le taux d'activité global est tiré vers le bas.

¹¹**Taux d'emploi d'une classe d'âge** : rapport entre le nombre d'actifs occupés d'une classe d'âge donnée et la population totale dans la classe d'âge correspondant.

Des taux d'activité
dans la moyenne européenne en 2004

Comparaison des taux d'activité Picardie - UE 25

	Picardie	UE25	Place de la Picardie dans l'UE (25)
Taux d'activité	56,6	56,6	137
dont 15-24 ans	41,9	45,0	143
dont 55-64 ans	38,6	43,9	162

Source : Eurostat, 2004

Un niveau d'instruction
plus faible qu'en moyenne européenne

Niveau d'instruction des 25-64 ans

	Picardie	Place de la Picardie dans l'UE (25)
Pourcentage des 25-64 ans ayant un niveau d'instruction bas ⁹	46	54
un niveau d'instruction moyen ⁹	38	186
un niveau d'instruction élevé ⁹	16	179

Source : Eurostat, 2004

Un taux de chômage supérieur à la moyenne européenne

Taux de chômage picard par rapport à l'Europe des 25 en 2004 (%)

	Picardie	UE25	Place de la Picardie dans l'UE (25)
Taux de chômage picard par rapport à l'Europe des 25 en 2004 (%)	10,5	9,2	69
dont homme	9,7	8,5	63
dont femme	11,4	10,1	81

Source : Eurostat, 2004

R&D et innovation

La dépense intérieure en recherche et développement s'élevait à 594 millions d'euros en 2002 en Picardie et représentait 1,6 % du PIB. Pour cet indicateur, la Picardie se situe au 76^e rang sur 228 régions, la moyenne européenne à 25 se situant à une intensité en recherche et développement de 1,4 % du PIB, de 1,5% pour l'Europe des 15. La Picardie occupe une position moyenne pour le nombre de brevets déposés en 2002, soit le 109^e rang sur 203 régions pour 87,6 brevets par million d'habitants.

adéquates. Les Conseils de Lisbonne et de Stockholm ont fixé des objectifs ambitieux concernant l'augmentation des taux d'emploi dans l'Union d'ici 2010.

Les critères de Stockholm fixent à 50 % le taux d'emploi des 55-64 ans en 2010. La moyenne de l'UE25 était de 40,9 % en 2004, et seulement de 36,8 % en Picardie. Ils visent aussi à une progression du taux d'emploi des personnes en âge de travailler, de 62 % en 1999 à 67 % en 2005 puis 70 % en 2010. Pour la Picardie, ce taux était de 60,7 % en 2004, contre 63,1% en moyenne européenne. Enfin, une autre cible est d'atteindre 57,0 % pour le taux d'emploi des femmes en 2010. Celui-ci atteignait 43,8 % en Picardie en 2004, de même qu'au niveau européen.

► La faiblesse régionale des taux d'emploi aux âges extrêmes à nuancer

Le taux d'emploi des 55-64 ans est très dépendant de l'âge légal de départ à la retraite. Au sein de l'Union Européenne, les systèmes de retraites sont de la compétence des États membres ; l'âge légal de

départ à la retraite varie ainsi de 55 à 65 ans. En France, l'âge légal de départ à la retraite est de 60 ans, alors que dans de nombreux pays européens, l'âge légal est de 65 ans (Allemagne, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suède). Dans certains pays, cet âge diffère selon le sexe du travailleur comme par exemple en Autriche (65 ans pour les hommes / 60 ans pour les femmes), Belgique (65 ans pour les hommes / 63 ans pour les femmes), Royaume-Uni (65 ans pour les hommes / 60 ans pour les femmes)... Dans certains pays européens, la réforme des retraites a mis en place un système incitatif pour faire reculer de facto l'âge légal de départ à la retraite. En Suède, par exemple, le salarié qui part avant l'âge de la retraite perd une partie de ses droits. Inversement, celui qui décide de travailler au-delà reçoit une prime. Le Royaume-Uni se démarque des autres États européens par la possibilité qui est offerte de travailler au-delà de l'âge légal de la retraite (fixé à 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes). Pour inciter les Britanniques à travailler jusqu'à 70 ans, il leur est proposé des mesures leur permettant de percevoir une prime équivalente à 32 000 euros. Au Danemark, un abattement de 10 % est appliqué si l'on part en retraite avant 67 ans. Ces différentes mesures incitent donc les 55-64 ans à rester plus longtemps sur le marché du travail et peuvent expliquer l'importance du taux d'emploi des 55-64 ans en Suède, Danemark et Royaume-Uni notamment.

De plus, l'écart entre la France et les trois pays considérés comme très performants en termes de mobilisation de la main-d'œuvre (Danemark, Royaume-Uni, Pays-Bas) est sans doute surestimé : l'examen détaillé par pays fait apparaître « des arbitrages assez différents » entre le taux d'emploi et la durée effective du travail par personne. Ainsi aux Pays-Bas, où le taux d'emploi est supérieur à la France, le volume d'heures travaillées rapporté à la population en âge de travailler est équivalent à la France en raison de la très forte proportion de salariés à temps partiel (45,5 % contre 15,1 % en Picardie en 2004) et de temps partiels de très courte durée. La durée hebdomadaire moyenne du travail pour l'ensemble des personnes ayant un emploi (salarié ou non, temps plein et temps partiel) est de 36,3 heures en France contre 36,2 heures en Italie, 35,1 heures au Danemark, 33,6 heures en Allemagne, 33,2 heures en Espagne, 31,7 heures en Grande-Bretagne, 30,1 heures en Suède et 29,2 heures aux Pays-Bas. En outre, pour les jeunes, les écarts de taux d'emploi avec les trois autres pays européens résultent surtout des pratiques de cumul emploi-études, moins fréquentes en France, qui portent sur des durées de travail très courtes en moyenne.

Pour en savoir plus



Le portail de l'Union européenne :
http://europa.eu/index_fr.htm



Le site d'Eurostat :
<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/>



Le site de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) :
<http://www.oecd.org/home/>



Midi-Pyrénées en Europe : une région riche et dynamique, à vieillissement modéré :
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/midi-pyrenees/rfc/docs/6p-n96.pdf



L'Aquitaine parmi les régions européennes : des taux d'emploi en deça de la moyenne :
http://www.insee.fr/fr/insee_regions/aquitaine/rfc/docs/ia15508.pdf



La Picardie et l'Europe sur le portail de la Préfecture de Picardie :
<http://www.picardie-europe.fr/>